L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 JUILLET 1865. entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 29 JUILLET 1865.

Ventes à [illegible] de ce jour.
☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] dans le Troisième District, [illegible] de Goodly, avec toutes les bâtisses [illegible] 10 heures du matin, pour les [illegible] situées aux Nos 128, 132, 129, 120 et 127 du Passage de la Bourse.

Par S. Guinault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] rues Adams [illegible] Gaiennié, dans le Deuxième District, [illegible] entre Prieur et Johnson, avec deux maisons [illegible].

Par B. Roger & Co—à leurs salles d'encan, des paletots flanelle et chaussures.

Par Montgomery & Sons—aux magasins de MM. Webster & Potter, rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, 30 balles de laine du Texas.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, quincaillerie, fers, chaussures, chemises, meubles, &c.

Par McCerren & Landry—au Masonic Hall, en assortiment de meubles.

Par J. P. Bénicourt—au coin des rues Magazine et Gravier, tout, [illegible], farine, fromage, &c.

Par W. F. Vincent—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches.

ARRIVAGE.—Le steamer *Morning Star* est arrivé hier soir à 10 heures, avec des dates de New York du 19 courant. On trouvera dans notre partie anglaise la liste des passagers venus à bord de ce vapeur.

Nouvelles par l'Ouest.

JOURNAUX DE St-LOUIS DU 22.

Inondation dans le Kansas.

LE TELEGRAPHE RUSSE.

Un câble dans le détroit de Behring

L'EVEQUE POTTER.

PASSAGERS DU NELSON.

Rapport du capitaine Bocandé.

LE GOUVERNEUR PIERPONT SOUTENU PAR LE PRESIDENT.

Divers rapports sur les richesses du Sud

ELECTIONS A RICHMOND.

Nous empruntons aux journaux de l'Ouest du 22 juillet, arrivés ce matin par le *Henry Ames*, le bulletin de nouvelles qui suit:

Tempête dans le Kansas.

Leavenworth, 21 juillet—Un orage terrible a régné ici la nuit dernière. La pluie est tombée par torrents pendant plusieurs heures.

Le Three Mile Creek, qui traverse la partie sud de la ville, a débordé, emportant deux ponts de pierre, [illegible] vingt petites maisons, des chevaux, des wagons et des propriétés de tout genre. On ne sait pas le nombre de personnes qui ont péri, mais on a trouvé sept corps ce matin. Beaucoup de gens ont été tirés emportés de leurs maisons par les eaux.

Le télégraphe russe.

San Francisco, 14 juillet—La barque *Golden Gate*, navire amiral de l'expédition du télégraphe russe, et le steamer *G. S. Wright*, avec le colonel Bulkley, commandant de l'expédition, son état-major et nombre d'employés, sont partis le 12 pour le golfe d'Anadir et les côtes du détroit de Behring. Les forces de terre de l'expédition se composent d'environ 1500 hommes.

Trois autres navires [illegible] sous le commandement du capitaine C. W. Scammon, du service du revenu. Ces bâtiments portent de deux à six pièces d'artillerie chacun.

Le *Clara Bell* portait le câble qui doit être posé à travers le détroit de Behring et un petit steamer devant explorer les rivières. Le colonel Bulkley, lui-même, examinera le golfe d'Anadir afin de reconnaître le point le meilleur pour passer en Asie. La largeur est de 400 milles avec une île dans le centre. Le travail de terre doit être entrepris immédiatement sur toute la ligne de Westminster jusques près de l'embouchure du fleuve Amour, distance de 400 milles.

Guerrilla compliquée.

Cairo, 21 juillet—Une difficulté sérieuse s'est élevée au pique-nique de Rock Springs, comté de Henderson, Tennessee, le 8 du courant, entre des soldats unionistes et confédérés revenus de la guerre. Trois hommes ont été tués et sept autres grièvement blessés.

Société de vin et de tabac à San Francisco.

San Francisco, 11 juillet—Les autorités de la douane ont saisi ici de grandes quantités de vin de champagne, de tabac et d'opium, introduites [illegible] à la loi du revenu.

Un autre lot de 120 tonneaux de minerai de cuivre a été reçu de l'Arizona.

L'évêque Potter, son [illegible] et sa mort

New York, 21 juillet—Le Rév. Alonzo Potter, évêque épiscopal de Pennsylvanie, frère de l'évêque Potter de cet Etat, et frère du général R. B. Potter, est mort à San Francisco le 4 du courant, à l'âge de 65 ans. Avant son départ de cette ville pour la Californie, il était épuisé et souffrant.

Rapport du capitaine Bocandé.

New York, 21 juillet—Ce qui suit a été rapporté par le capitaine A. Bocandé, commandant le *Lafayette*, vapeur de la malle française, à George [illegible], agent de la compagnie des vapeurs transatlantiques:

"Jeudi, 29 juin, à 4 h. de soir, par environ 42° de latitude et 51° 21' de longitude, nous rencontrâmes deux chaloupes du *Wm C Nelson* chargées de 26 hommes et de 6 femmes, que nous recueillîmes à bord. Du capitaine qui se trouvait parmi des naufragés nous apprîmes ce qui suit:

"Je commandais le navire *Wm C Nelson* avec un équipage de 13 hommes; je partis d'Anvers le 4 avec 600 tonneaux de marchandises et 450 émigrants pour New York.

"Le 26 juin, par 41° 21' de latitude et 50° 42' de longitude, je fus informé que le navire avait pris feu pendant une fumigation, et les flammes se propagèrent si rapidement que j'eus seulement le temps d'ordonner de mettre à la mer les chaloupes qui furent remplies à l'instant par les personnes qui étaient le plus près, et jugeant qu'il tout effort pour sauver le navire serait inutile, je partis moi-même.

La scène à bord fut horrible. Ce matin à 5 heures, le navire avait entièrement disparu. Je cinglai vers le nord-ouest. Les trois autres bateaux suivirent du mieux qu'ils purent. Je me reportai au Sud pour chercher les deux bateaux qui manquaient et à 7 h. 40 P. M. je découvris un bateau à une grande distance; je me dirigeai de son côté, mais le navire prussien Ilmari, capitaine Adolphe Wiske, étant survenu, 44 passagers furent recueillis par lui et transférés immédiatement à bord du Lafayette.

J'appris des passagers que le quatrième bateau s'était séparé d'eux la veille à 4 heures du soir, qu'il contenait 37 passagers et qu'il devait être dans une direction sud-est. Je me portai en conséquence de ce côté tirant des coups de feu pendant la nuit, toutes les cinq minutes, mais on ne pouvait découvrir la chaloupe perdue."

Les 41 passagers furent reçus et soignés à bord du Lafayette. On leur fit donner des vêtements de navire, et les passagers du Lafayette pourvurent aux besoins des femmes naufragées. On fit pour eux une collecte qui s'éleva à 2,862 francs. Cette rencontre a causé au Lafayette un retard de 26 heures.

Le président et le gouverneur Pierpont

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que dans une entrevue de l'adjudant général Strother, de Virginie, et du président Johnson, ce dernier a déclaré qu'il avait une pleine confiance dans la politique du gouverneur Pierpont et qu'il lui accordait toute l'assistance possible dans l'accomplissement de ses importants devoirs; il ajouta qu'il ne doutait de lui ni du peuple de la Virginie.

On fait des efforts maintenant auprès du président pour obtenir de lui que les poursuites en confiscations de biens soient au moins suspendues afin que les propriétaires aient le temps de ventiler leur pardon.

Rapports sur le Sud.

On reçoit toujours d'hommes du Nord qui voyagent dans le Sud des rapports concernant les richesses non développées du Sud. L'extrait suivant d'une lettre, reçue de l'Arkansas au bureau des terres, il y a quelques jours, n'est qu'un spécimen des expressions de confiance à cet égard:

"Les ressources minérales de cet Etat sont énormes: le charbon, le plomb, l'argent et l'or sont ici libéralement répandus, et il n'est pas douteux qu'il n'y ait abondance d'huile de pétrole. On verra bientôt des résultats qui étonneront tout le monde. Jusqu'ici cette richesse a été cachée sous un nuage.

Elections à Richmond.

Un correspondant du *Herald* dit: Les sécessionnistes ont eu [illegible] par rapports d'affection ou de loyauté pour le gouvernement national ont eu le dessus. Le vote a été fait principalement, dit-on, par les soldats de l'armée de Lee. Il faut ajouter que l'élection d'aujourd'hui a été contrôlée par des hommes tels que ceux qui composaient le comité envoyé au président Johnson pour l'engager à retirer ou à modifier la clause des $20,000 dans la mémorable proclamation.

L'anniversaire de Waterloo.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*:

Le *Times* publie un article au sujet de la célébration de l'anniversaire de la bataille de Waterloo dans le Brunswick, anniversaire qui, comme on le sait, n'est plus célébré à Londres depuis la mort du duc de Wellington.

[illegible]

Nouvelles Télégraphiques.

Marché de New York du 27.

Nouvelles de divers points.

—Dépêches du *Times*—

New York, 27 juillet—On reçoit journellement au quartier général des Feniens de toutes les parties du pays, de fortes sommes de monnaie et des armes, et cette affaire prend un aspect de plus en plus sérieux. Les Irlandais prennent la chose au sérieux et le gouvernement ne paraît nullement disposé à intervenir. Il existe une ligne formidable pour attaquer l'Angleterre soit en Irlande, soit au Canada, et l'on distribue des pamphlets incendiaires.

Les élections à Richmond ont toutes été favorables aux candidats sécessionnistes.

L'or est à 143 3/4. Le coton est lourd; on a vendu 1,400 balles à 46 à 47 cents. L'or a fermé à la bourse du soir à 146 3/8, ce qui est une hausse de trois pour cent.

On s'occupe toujours dans les cercles financiers du rachat des billets des banques nationales.

Le *Richmond Republic* dit que la récente élection dans les comtés de Richmond et de Henrico n'indique pas le sentiment public en Virginie. Il dit que la Virginie se montrera loyale à l'élection d'octobre.

Le président Johnson est revenu ce matin de son excursion.

New York, 27 juillet—L'ordre du président daté du 27, divisant les Etats Unis en circonscriptions militaires, a été quelque peu modifié.

Le département du Texas et de la Louisiane a été divisé en deux. Le département de la Louisiane sous les ordres du major général E. R. S. Canby, et le département du Texas sous les ordres du major général H. G. Wright.

San Francisco, 27 juillet—Un télégramme de la Colombie Britannique dit: Une part de mine à Cariboo a rendu $30,000 la semaine expirant le 7 juillet.

Le Shenandoah continuait la destruction en gros des baleiniers. Son commandant a été informé de la capitulation de Lee, mais il n'y croyait pas.

New York, 28 juillet—Des avis quasi officiels du général Ortega mentionnent la désertion de deux régiments de cavalerie impérialiste qui ont passé dans ses rangs. Ces avis disent en outre qu'il reçoit tous les jours des offres de service de la part d'un grand nombre d'officiers mexicains venant de points occupés par les Français.

On rapporte aussi que Maximilien a contracté avec des spéculateurs étrangers pour l'introduction d'un grand nombre de nègres qui seront tenus en esclavage pendant 10 ans.

Une dépêche au *Times* dit que la santé de Jeff. Davis est meilleure qu'elle n'a jamais été depuis cinq ans.

Le général Joe Johnston a sollicité son pardon que probablement il aura.

On dit qu'il est parfaitement authentique que Johnston a fait tout ce qu'il a pu pour mettre un terme à la rébellion longtemps avant qu'il fût évident qu'elle ne pourrait se maintenir.

Un ordre du secrétaire de la guerre, créant un bureau des archives rebelles, a été promulgué il y a quelques jours. On n'en a pas encore nommé le surintendant.

Une récompense de $2000, offerte pour la capture de Lloyd, le tenant de l'hôtel à Surrattsville, par les commissaires du comté de Price George, a été répudiée.

New York, 28 juillet—Le *Herald* contient des plaintes contre le département du Trésor à l'égard de règlements faits sans la sanction de l'autorité officielle.

La douane de New York a perçu, en addition à l'impôt très légal du revenu de l'Intérieur de deux cents par livre sur tout coton venant du Sud, un cent par livre pour ses frais, ce qui n'est pas autorisé par la loi. Les personnes qu'on a ainsi pressurées auront droit au retour de la somme s'ils en font la demande dûment justifiée.

On profère aussi des plaintes contre le collecteur Draper à propos des règlements arbitraires qui soumettent toutes les marchandises du Sud à l'inspection des officiers de douane et aux frais de charroi qu'ils veulent bien exiger.

Le charroi est regardé comme inutilement oppresseur, et tout le système comme imposant à New York un tarif sur les marchandises d'autres Etats.

On fait de curieuses suggestions sur l'emploi des vastes sommes levées par ces extorsions.

Deux mille et huit réclamations pour monnaie de prise ont été enregistrées au bureau du quatrième auditeur, et plus de 28 millions ont été distribués par diverses sommes.

Immédiatement avant son départ, le gouverneur Perry de la Caroline du Sud avait adressé au général Howard une lettre où il disait qu'il désirait coopérer avec le Bureau des Affranchis dans cet Etat et qu'il demandait des instructions qui le missent à même de remplir les intentions du gouvernement dans le traitement avec les nègres. Le général Howard remit au gouverneur Perry tous les documents nécessaires.

Les commissaires du revenu de l'intérieur ont décidé que le tabac manufacturé sur lequel le droit a été payé, peut être converti en tabac à fumer ou à chiquer tiré du tabac, sans avoir à encourir un droit additionnel.

La presse de Nashville publie une lettre du général Thomas au gouverneur Brownlow. Thomas dit: J'attends seulement le rapport du colonel de Rossey pour décider de mon action dans l'affaire d'Emerson Etridge.

S'il est coupable du langage dont il est accusé, il est clairement justiciable de l'autorité militaire. Le Tennessee est sous la loi martiale, mais on n'aura recours à l'autorité militaire que dans le cas où l'autorité civile manquerait d'agir par incapacité soit par mauvaise disposition.

L'*Union* dit que le gouverneur Brownlow est allé trouver le général Thomas pour le prier d'envoyer des troupes dans divers comtés afin de préserver l'ordre et de protéger le scrutin.

Estimation du revenu de l'Intérieur.

New York, 28 juillet, à midi.—On estime que les recettes du bureau du Revenu de l'Intérieur, pour taxes, s'élèveront à un million par jour pour les premiers 75 jours qui vont suivre.

Rien n'est encore décidé sur le procès de Jeff. Davis.

A la bourse de Gallagher, hier soir, l'or était coté à 146 1/2.

Incendie du Musée Barnum.

[*Courrier des Etats Unis* du 14 juillet.]

Le Musée Barnum n'existe plus; il vient d'être rasé par le feu, et n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de cendres.

Hier, vers midi et demi, le feu s'est déclaré au dessous du restaurant Groot, dans Ann street, au coin du bâtiment du Museum. En moins de deux minutes il se communiqua au magasin de chaussures de Jobes, Nos 10 et 12, Ann street, et déjà il était facile de voir les signes précurseurs d'une grande conflagration.

Les pompiers furent promptement à l'œuvre avec quelque succès apparent, mais la fumée était aveuglante et pendant quelques minutes tout le bâtiment fut enveloppé dans un nuage impénétrable.

A midi trois quarts les flammes firent irruption par les fenêtres du premier étage, juste au-dessus du restaurant. Un instant après elles éclataient au second par toutes les ouvertures qui donnent sur Ann street. Le feu parut se calmer aux étages inférieurs, mais envahit avec fureur les deux supérieurs, et, quelques minutes plus tard, les maisons contiguës furent attaquées.

Les pompiers redoublèrent d'efforts, mais une forte brise chassait les flammes et les flammèches sur les toits du côté de Broadway, et les trois étages supérieurs de la maison adjacente prirent feu à la fois.

A ce moment, la scène était grandiose. D'énormes volumes de fumée se projetaient des fenêtres du Museum sur Broadway et Ann street; de longues langues de flammes s'élançaient du milieu des bâtiments; de grands transparents et une multitude d'enseignes dont les murailles étaient tapissées du haut en bas brûlaient tous ensemble, trois étages du No 214, Broadway, formaient une masse de feu; un essaim de pompiers dressait des échelles et escaladait les toits ou déménageait par les fenêtres; une foule énorme remplissait le parc, le côté ouest de Broadway, Vesey street, Barclay street, le perron et les fenêtres d'Astor House étaient encombrés, et vingt puissantes machines à vapeur lançaient des torrents d'eau sur le foyer incandescent.

A deux heures moins dix minutes, les deux façades du Museum, qui seules restaient debout, sont tombées en donnant un spectacle saisissant. Elles ne se sont pas affaissées, mais elles se sont inclinées tout d'une pièce, comme si elles eussent évolué sur une charnière tenant au sol, et ne se sont brisées que lorsqu'elles ont touché le pavé de Broadway. On aurait dit un coup de tonnerre, et l'atmosphère a été pour ainsi dire obscurcie par un immense nuage de poussière. Cet écroulement rappelle celui du clocher de la cathédrale de Chichester, en Angleterre, il y a quelques années.

A trois heures, les pompiers étaient maîtres du feu, il n'était plus à craindre qu'il s'étendît.

Les dommages sont évalués, de prime abord, à un million de dollars. Les assurances, dit-on, ne couvrent guère que la moitié de cette somme.

Personne, heureusement, n'a péri; il ne paraît même pas que personne ait été blessé. Dès que le feu a été signalé dans le restaurant d'Ann street, l'alarme s'est répandue dans le Museum, et tout le monde s'est enfui. On frémit à la pensée des malheurs que l'on aurait à déplorer si l'événement fût arrivé dans l'après midi, ou dans la soirée, à l'heure où le théâtre est rempli de foule.

Les seules victimes ont été les animaux vivants, qui tous ont péri, excepté une cage d'oiseaux de Paradis, qui a été sauvée. L'*Aquarium* famille de chats, de rats, de pigeons, de singes, de perroquets, qui tous vivaient ensemble en bonne intelligence au milieu du second étage, a été anéantie du même coup.

Une figure de cire a été sauvée, et l'on a cru que c'était une femme évanouie, ce qui a causé une certaine émotion dans la foule.

Plusieurs voleurs ont été arrêtés au moment où ils emportaient des magasins incendiés quelques souliers, qui des chapeaux, qui des habits.

Enfin, la fête n'aurait pas été complète sans une bataille ou deux. Il y en a eu une notamment qui, paraissait très artistique et qui devait fort intéressante à la police du parc. La police a eu le mauvais goût de séparer les combattants, au grand regret des spectateurs, charmés de cette diversion.

M. Barnum [illegible]

Institut St Charles.

EXAMENS — SOIREE MUSICALE.

La carrière de l'enseignement est ardue, mais elle a aussi des jours de triomphe légitime qui forment compensation aux rudes labeurs, aux dures épreuves qu'ont à subir ceux qui y consacrent leur existence. Le succès obtenu par les élèves de l'Institut St Charles dans les examens de fin d'année, l'impression heureuse produite sur un auditoire composé de l'élite de la population, par la soirée de jeudi, sous le charme de laquelle nous sommes encore en écrivant, la satisfaction profonde des familles qui ont confié à Mme Macé l'éducation de leurs filles ont dû être pour cette éminente institutrice une douce récompense des efforts et du zèle qu'elle déploie depuis plusieurs années dans l'accomplissement de sa délicate mission.

Les examens qui ont eu lieu mardi et mercredi à l'Institut St Charles, ont fait ressortir les heureux résultats obtenus dans toutes les branches de l'enseignement, grâce à une excellente direction donnée aux études, et au concours de plusieurs professeurs de mérite attachés au pensionnat. Les progrès rapides des élèves, la variété et l'étendue de leurs connaissances, en histoire, en littérature, et dans les sciences, ont émerveillé les personnes qui ont assisté aux exercices de ces deux journées.

Pour satisfaire toutes les familles qui avaient demandé des invitations, madame Macé s'était décidée à donner sa soirée musicale dans la salle de l'Opéra qui avait été transformée en salle de réception au moyen d'un plancher mobile. Sur le parquet, devant l'estrade réservée aux exercices, il y avait environ 300 sièges, dont cent étaient occupés par les élèves de l'Institut. Deux escaliers conduisaient aux loges, de façon à permettre une communication facile avec les autres parties de la salle. Mille à douze cents personnes garnissaient les fauteuils et les loges et un grand nombre de dames et de messieurs avaient dû monter jusqu'aux troisièmes galeries pour trouver des places. Nous avons rarement vu une plus brillante assemblée et un plus charmant coup d'œil.

Nous ne suivrons pas dans notre compte-rendu l'ordre du programme dans lequel les morceaux de piano, de chant et les compositions écrites se succédaient de façon à varier heureusement les exercices, et nous parlerons d'abord des compositions et des proverbes. L'*Influence de la femme*, par mademoiselle Pauline de C.... et les *Quatre âges de la vie* par mademoiselle Marie M.... sont des compositions françaises, pleines d'aperçus justes, d'idées heureuses et rédigées dans un style facile et élégant. Mademoiselle Pauline de L...... a lu avec une excellente diction une gracieuse poésie anglaise de sa composition, *The language of flowers*.

Deux jeunes filles de l'Institut qui avaient fini leur temps d'études, ont reçu chacune une médaille des mains de Mme Macé. C'était à elles naturellement que revenait le soin de prononcer les discours d'adieux. Mademoiselle Louise A...... s'est tirée de cette tâche avec bonheur en prononçant un petit discours français fort bien tourné dans lequel elle exprimait sa reconnaissance envers l'institutrice qui lui avait servi de seconde mère, ses regrets aux compagnes qu'elle quittait, et les remercîments de toutes les élèves aux familles qui avaient bien voulu les encourager de leur présence. Sa compagne, mademoiselle Henriette L......, a traité le même sujet dans une poésie anglaise "Valedictory" pleine de charme et qu'elle a bien dite.

Presque toutes les élèves ont paru et ont eu leur mot à dire dans deux dialogues français, pétillants de verve et de traits spirituels, dialogues qui ont grandement contribué à égayer la soirée, et dans lesquels toutes ces charmantes jeunes filles ont fait preuve de mémoire, de vivacité d'esprit et de finesse.

Il nous reste à parler de la musique—la muse par excellence—celle dont le culte constitue une des branches importantes de l'éducation féminine. Deux professeurs d'un grand talent sont chargés de l'enseignement des deux départements de la musique: le piano et le chant; et le succès obtenu par leurs élèves devant un auditoire si nombreux et si brillant a dû leur faire éprouver la plus légitime satisfaction.

Enumérons d'abord les morceaux de piano: l'ouverture de la *Chasse du jeune Henry*, de Czerny, et la fanfare militaire de Ascher, exécutée à huit mains avec le plus brillant effet, trois solos, le *Caprice Hongrois*, de Kowalski, par Mlle Delphine D...., un morceau de la *Sonnambula* de Leybach par Mlle Henriette L...., un morceau de la *Fille du Régiment* par Mlle Clémence B...., deux duos *Elisire d'Amore* par Mlle Thérèse L.... et Henriette L.... et une marche à deux pianos de Goria, par Miles Clémence B.... et E. Laudumiez, constituaient le programme des pianistes. Les élèves ont fait le plus grand honneur à leur professeur, Mademoiselle Laudumiez et elles ont joué de façon à satisfaire les juges les plus difficiles aussi bien dans les solos que dans les morceaux d'ensemble. Après avoir applaudi les élèves, le public qui avait pu juger de l'excellente méthode du professeur, a eu l'occasion d'apprécier son mérite comme exécutante, car Mademoiselle Laudumiez a fort brillamment joué le morceau final du concert, le duo du *Trovatore* pour deux pianos, avec le concours de Mlle Romey, autre professeur distingué de notre ville.

Depuis moins d'un an que madame Cambier est chargée de l'enseignement du chant dans l'établissement de Mme Macé, elle a réussi à obtenir des résultats surprenants, comme on en a eu la preuve dans la soirée de jeudi. Les chœurs et les couplets des dialogues enseignés en quelques jours, les deux grands chœurs de la *Favorite* et du morceau *The Flower Queen* organisés et appris en deux ou trois semaines et chantés avec un ensemble merveilleux par une cinquantaine de jeunes filles de tout âge, deux solos chantés par une élève ayant quelques mois de leçons, tout cela prouve chez le professeur une méthode sûre et excellente et une grande intelligence à développer les jeunes organisations musicales de ses élèves. Le chœur de la *Favorite* a été un véritable succès artistique; la jeune fille qui a chanté le solo s'en est fort bien acquittée. Mademoiselle Sarah M...... a chanté la romance du *Bohémien* et l'air de la *Fille du Régiment* avec beaucoup de justesse et de sentiment, Mlle Pauline L...... a parfaitement fait ressortir les nuances de la jolie ballade *Etoile, ô belle étoile!* qui convient bien à sa voix si fraîche et si agréable.

Madame Cambier, qui ne s'était pas fait entendre au public depuis sept ou huit ans, nous a prouvé dans le grand air du *Trovatore* que son beau organe, au timbre si sympathique, n'avait rien perdu de ses qualités, et que son talent de cantatrice, déjà si remarquable, n'avait fait que s'accroître dans la pratique du professorat. L'auditoire, qui n'avait entendu depuis quatre ans que des voix d'amateurs, a été électrisé par ce chant si dramatique, phrasé de cette manière large et magistrale qui révèle une artiste formée à l'école des grands maîtres du chant; et il a applaudi avec enthousiasme la magnifique interprétation donnée par Mme Cambier à la musique expressive de Verdi. Il ne restera aux admirateurs du beau talent de cette cantatrice qu'un regret, celui de n'avoir pas plus souvent occasion de l'entendre.

Ce n'est qu'à minuit passé que cette charmante soirée a pris fin, au milieu des témoignages d'une satisfaction générale, et des félicitations bien sincères offertes par les mères de famille à l'habile directrice de l'Institut St Charles.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

28 juillet 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	80	26 1/2
midi	86	30
3 heures du soir	93	33 1/2
6 heures do	91	32 1/2

LE MEURTRE DANS LA RUE GALLATIN.—Une femme du nom de Mary Rich ou Duffy fut assassinée, dans le courant du mois dernier, dans une maison de la rue Gallatin, et la police arrêta Ch. Duffy qu'on soupçonna du meurtre. L'interrogatoire a eu lieu hier.

Le Dr Yeiser a déclaré que Mary avait reçu un coup de couteau à la poitrine et deux blessures au dos. On découvrit, après le crime, l'habit ensanglanté de Duffy.

Mary Hughes a déclaré qu'à huit heures du soir, peu après l'assassinat, Duffy se présenta chez elle et lui réclama un vieux chapeau qu'il avait laissé dans la cour à l'époque où il habitait la maison avec Mary Rich; il lui fut répondu qu'on en avait enlevé son linge. Duffy s'écria alors qu'il avait "coupé Mary en morceaux" parce qu'elle l'avait fait garder six mois au workhouse.

Jane Sullivan vit le cadavre de la femme [illegible]

ACCUSATION DE VOL.—Dr Van Court est venu déclarer, devant le recorder Vennard, que le 1er juin 1865, entre dix heures et midi, sur le chemin macadamisé, il a été assailli par Gregory Hickque qui était alors soldat des E.-U., appartenant au 1er de Volontaires de la Nlle-Orléans et était de garde près le Bureau de Santé. Il a ajouté que Hickque lui demanda son argent et menaça de faire feu sur lui s'il ne s'exécutait pas; que pour sauver ses jours, il remit au soldat ce qu'il avait sur lui—vingt cinq piastres, plus ou moins. Hickque lui demanda ensuite sa montre, mais il lui fut impossible d'obéir à ce second ordre attendu qu'il n'avait pas de montre. La scène se termina par ces paroles du soldat: "Retournez sur vos pas et, si vous vous arrêtez une seule minute, je tire."

L'affaire a été envoyée devant la Première Cour de District à la demande du Maréchal Prévôt Général.

ARRESTATION.—Wm Gordon, homme de couleur, a été arrêté à la demande d'Eliza Yates qui l'accuse de vol.

FLANELLE.—On a trouvé, dans la rue Front Levée, deux grosses pièces de flanelle de la marine des Etats Unis. On suppose qu'un voleur les avait laissé tomber afin de pouvoir mieux fuir.

FEUILLETON.

LE CHATEAU DE LA ROCHAUBERT.

(Suite.)

14 juillet.

N'attends-tu pas quelque récit tragique, après ma dernière lettre? Il est bien vrai que les choses ont manqué de prendre un instant cette tournure, mais malheureusement mon personnage en tout cela est assez peu intéressant, et s'il se cache au fond des faits une parfaite réalité, les apparences n'en sont pas moins demeurées contre moi.

Hier à déjeûner, je priai M. de la Rochaubert de vouloir bien mettre à ma disposition pour le reste de la journée l'album accusateur.

Ma cousine parut affligée de cette insistance, mais mon oncle, qui était de bonne humeur, me répondit aussitôt:

—Faites ce qu'il vous plaira, je vous préviens seulement que quelques-uns de vos modèles sont assez disposés à vous arracher les yeux.

—Mes modèles! où les aurais-je pu prendre, Monsieur? Vous étiez seul près de moi, lorsque je fis ces dessins.

—Vous les avez pris dans votre tête parbleu; vous autres peintres, ne vous suffit-il pas d'avoir vu une fois, pour vous rappeler toujours?

—C'est une malice de M. Hugues, dit ma tante, la chose me semble claire.

De M. Hugues! s'écria le châtelain, tiens.... Mais...... bah...... il a du talent, après tout!.. ma foi, arrangez vous ensemble, cela ne me regarde pas, moi, n'est-il pas vrai?

C'était tout ce que je demandais; au sortir de l'atelier je m'habillai à la hâte, et m'en allai prendre l'album ancestral pour me rendre à Mortagne. Paulo, assise à son piano, étudiait une valse arrivée de la veille.

—Vous allez à Mortagne? me dit-elle.

—Oui, Mademoiselle, avez-vous quelque commission?

—J'en ai une, en effet, une...... Monsieur Christian? vous penserez à votre mère, n'est-ce pas?

—Ma mère, Mademoiselle! mais je ne l'ai plus, je vous l'ai déjà dit.

—Pensez à elle, pourtant, et à ceux qui vous.... que vous aimez, en ce monde.

Sa parole était brûlante, son geste affolé; elle se cacha la tête dans ses mains, puis, la relevant aussitôt, se mit à reprendre avec ardeur la valse interrompue.

—Adieu, lui criai-je en quittant le salon.

—Adieu, murmura-t-elle.

Et j'étais déjà arrivé à Mortagne que cet inexprimable adieu, mon cœur me le répétait encore. Je cherchai M. Hugues, mais je n'étais déjà plus capable d'aucun ressentiment.

M. Hugues n'était pas chez lui, on indiqua un café de la ville où on le rencontrait d'ordinaire, et je m'y rendis.

Je le trouvai assis à une table chargée de pipes et de pots de bière, en société de quatre ou cinq compagnons, jeunes désœuvrés qui passaient le temps à fumer et à boire, sous prétexte que le tabac allonge, et c'était [illegible] causer des choses de politique et le ton du bel esprit. Du plus loin qu'il m'aperçut à l'autre bout de la table, il se leva, vint à moi d'un air embarrassé, et me tendit la main.

—Je devine ce qui vous amène, me dit-il, quand bien même je ne reconnaîtrais pas l'album que vous portez sous le bras.

—Alors, Monsieur, vous devinez aussi ce que j'exige de vous.

—Parfaitement, mon cher Christian: une explication d'abord et une réparation ensuite, n'est-il pas vrai? acheva-t-il, en contrefaisant l'accent de M. de la Rochaubert.

—Vous avez ici de quoi signer votre nom?

—Hugues *fecit*, et tout ce que vous voudrez, asseyez-vous donc là, et, comme vous avez chaud, acceptez un verre de bière.

Je le remerciai.

—Ah! par exemple, s'écria-t-il, vous donneriez à croire que ce coup de crayon vous a blessé au cœur, et ce n'est pas possible, asseyez-vous donc là.

Je cédai à sa demande, et lui, d'un air enchanté:

—Je vous dirai donc, poursuivit-il, que le châtelain de là-bas m'a apporté ces dessins un jour que j'étais...... ma foi! comme Hoffman quand il rêvait ses contes. L'homme de château, déclara avoir mon avis, dans me nommer l'auteur. J'étais en verve de trouver ingénieuse, tandis qu'il tournait le dos, de changer ces figures en portraits de barraques. J'ignorais que l'œuvre fût de vous, Christian, et voilà l'explication.

—Mais vous n'ignorez pas que cet album serait ouvert selon toute apparence au château.

—C'était tout mon espoir,—mais bavez donc, ... remontez la noblesse contre ce vieux bourgeois.

—Vous oubliez que je suis l'hôte de M. de la Rochaubert.

—Et vous me le rappelez, mais ma mémoire s'en va, car toute se rouille ici, tout passe, même ma palette.

Je jetai les yeux sur quelques panneaux. Pauvre garçon! Il y avait du talent sous ce fouillis de couleurs, mais on devinait qu'en travaillant, les liqueurs et la fumée lui avaient obscurci la vue.

—Mon Dieu, oui, dit-il en lisant dans toute ma pensée dans mes yeux, c'est là décorner une seule exposition. — Mais, bavez donc! J'ai rêvé d'autres succès en d'autres jours, j'ai été comme vous, Christian, j'ai cru à la gloire, j'ai dévoré à sa poursuite le modeste patrimoine amassé par la charrue de mon père, et maintenant, revenu de mes songes creux, comme vous reviendrez des vôtres tôt ou tard, je ne demande plus à ma palette que le sérieux bonheur, c'est à dire le repos et l'oubli.

—Quoi! lui dis-je, n'êtes-vous pas jeune?

—Jeune! mais il n'y a pas de jeunesse pour le talent; en province, ma jeunesse s'en est allée comme les roses du printemps, et, j'atteins mon âge mûr pour ne pas penser à l'hiver.—Mais vous ne bavez pas.—Je pense des panneaux et des plafonds de salle, et je m'enivre pour retrouver dans les excitations de l'ivresse les enthousiasmes perdus de la réalité. On! que la vie est amère! ajouta-t-il en se renversant sur son siège, et en lançant en l'air un nuage de fumée, camarade, vous qui êtes heureux et qui m'avez dégrisé?

—Comment! serait-il vrai que ma présence ici a pu vous nuire?

—Bah! qu'importe! Vous partirez bientôt, et je vous regretterai, comme un rayon d'intelligence qui ravivait la misère. Vous partirez quand vous aurez fini le portrait de la jeune Paule; mais n'allez pas me dire que c'est un sacrifice, vous irez retrouver vos plaisirs de Paris. J'ai connu cet Eden, j'y ai laissé des rêves, et quelques vieux amis qui m'auront oublié.

—Qui?

—Ce drôle d'Antonio, qui depuis...... mais alors......

—C'est un neveu de M. de la Rochaubert, m'a-t-on dit; vous l'avez connu?

—Parfaitement.

Je soutins avec aplomb l'assurance de son coup d'œil et l'impudence de son mensonge. Etait-il ivre? était-ce un jeu? Dans tous les cas, je craignais un piège, et comme une étrange sensation de chaleur et de malaise commençait à me monter au cerveau, je me levai vivement en lui présentant l'album où il signa sans hésiter.

—Et de deux! s'écria-t-il, voilà la réparation. Désirez-vous qu'elle soit plus complète, et qu'allant avec vous de carrefour en carrefour, je crie à ceux d'ici, gentilshommes et manants?..

—Permettez-moi de me retirer, interrompis-je, je ne me sens pas bien.

Un nuage extraordinaire s'étendait sur ma vue, et je voyais au travers les figures de mes compagnons contractées par des sourires qui s'épanouissaient des ricanements.

Je sortis au plus vite en jetant une pièce d'argent sur la table; mes jambes vacillaient, j'avais des battements dans les tempes, mes mains étaient froides, malgré une température de feu, et il me semblait à chaque mouvement que j'allais m'évanouir.

C'était jour de marché; je traversai la place dans un état inexprimable de confusion et de souffrance, je gagnai les bords de la Sèvre, et, après avoir fait cinquante pas à peine dans le chemin, je tombai au pied d'un arbre sans connaissance et comme foudroyé.

Depuis ce moment jusqu'à plusieurs heures après, j'ignore absolument ce qui passa. Lorsque je revins au sentiment complet de moi-même, il faisait presque nuit. J'étais couché dans un grand fauteuil, au milieu d'une pièce tendue de tapisseries antiques, dont les personnages prenaient une animation fantastique sous les derniers rayons d'un brûlant jour d'été. Un homme affublé d'une vieille livrée allait et venait dans la chambre, et M. de Marwan était assis auprès de moi, tenant une de mes mains dans les siennes pour interroger mon pouls.

A mon premier mouvement, l'homme à la livrée ouvrit les bras et poussa cette exclamation de joie:

—Ah! Dieu soit loué! car tout était à craindre avec un pareil délire.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 28 juillet.

L'animation se maintient et, par suite de faibles approvisionnements, de nouvelles favorables de St Louis, beaucoup de produits de l'Ouest se sont vendus à une hausse. Le coton est encore en bonne demande à la hausse d'hier, mais les prétentions des facteurs (pour les bonnes qualités de coton) ont arrêté le mouvement. On s'est plaint de ce que malgré le fort stock nominal, la quantité offerte aux prix courants était à peine la demande.—Les dépêches de New York, d'après lesquelles le middling était coté, sur cette place, à 46 à 47, ne semble pas avoir eu d'influence sur le nôtre.

L'or a ouvert, encore plus animé, à 151 à 152 et a fermé à 151 1/2 à 152, contre 150 1/2 à 151 hier soir. Il a été recherché pendant toute la journée, mais vers 1 heure de l'après midi, il était difficile d'en vendre au dessus de 151 à 151 1/2. Après qu'on eût eu connaissance des avis de New York, lesquels le cotaient, le soir, à 146 3/8, il y a eu hausse et, vers 3 heures de demie, il s'est fait des ventes à 150—livraison à demain. Il s'est vendu plus tard, pour demain, $10,000 et $5000 à 151 1/4 et 151 1/2. Le marché de New York ayant clos, à 3 heures, à 143 3/8 et étant monté, le soir, à 146 3/8, on s'est demandé si la hausse se maintiendrait le lendemain; aussi attend-on avec impatience des nouvelles plus récentes, d'autant plus que les détenteurs de coton espèrent que s'il n'y a pas baisse dans l'or, le coton montera. Les opérations d'aujourd'hui comprennent $3000 à 150 3/4; $3000 et $4000, deux lots de $3000 et $7000 à 151; $5000 et $10,000 à 151 1/4, $8000 à 151 3/8; $1500, deux lots de $2000 et $15,000 en trois lots à 151 1/2; $2000 et $10,000 à 151 3/4, $3000, $2500; $4000 et $10,000, à livrer demain, à 152. Ces ventes ne sont pas les seules qui aient eu lieu, mais elles suffisent à indiquer les prix. Il a été acheté $20,000 par une personne, $36,000 par une autre et une petite partie seulement de ces montants est comprise dans les transactions que nous donnons plus haut. On croyait qu'il y avait une somme considérable à bord du Morning Star qui, d'après le télégraphe, a passé la barre à 9 heures et demie du matin, mais la demande immédiate n'a point permis de voir l'effet de la nouvelle.—L'argent a, lui aussi, acquis plus de valeur; les ventes de demi piastres américaines embrassent $6000 à 140, $2000 à 140 1/2 et $1000 à 142.—Il n'a pas été annoncé de ventes de piastres mexicaines.

Le change étranger a trouvé plus d'acheteurs. Les ventes de sterling comprennent 12,000 et 15,000 livres, dont une bonne traite particulière à 145; une autre à 147; une à 147 1/2; 2000 livres à 148 1/2, 6000 à 7000 livres de banque à 148 3/4, 150 et 150 1/2, et 3000 livres d'un banquier à 150.—Il s'est vendu 30,000 et 60,000 francs, en traites particulières, à 3 80. Les cours ont été généralement plus élevés.—Nous cotons le sterling à 145 à 148 1/2 celui des particuliers, et 149 à 153 celui des banques; le change sur France à 3 80 à 3 90 le premier, et 3 70 à 3 72 1/2 le second.

Le change sur le Nord a été irrégulier. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 1 1/4, 1 3/8 et 1 1/2 d'escompte, le plus souvent à 1 3/8 et 1 1/2. La demande n'a été animée que sur un ou deux comptoirs.—Au dehors il s'est vendu une petite somme à vue sur New York à 1 3/4 d'escompte, $90,000 ($25,000, $55,000 et $10,000) à 47/8, et $25,000 à 2, $30,000 ($55,000 et $25,000) à un jour de vue à 1 7/8. une forte somme à trois jours à 2 1/2 et 2 3/8, $10,000 à cinq jours à 2 1/2, et un montant assez fort, à dix jours, au même taux.

Treize actions de la banque d'Amérique se sont vendues à—(environ $60,000) à 79 de la compagnie des Water-Works à—. Nous n'avons pas besoin de mentionner de nouvelles ventes d'actions depuis celles dont il a été question dans notre dernier bulletin et qui ont eu lieu à $127, $129, $130, les premières et $115 les secondes. Le billet de la ville sont cotés à 77 à 78 en conséquence et 69 à 70 les émissions de fonds ou chemins de fer. Il s'est vendu $12,000 de la Compagnie de la Louisiane, pour 1860, '61, '62 et '63, à 42 cents à la piastre et un lot minime à $15000 à 25 le scrip des Citoyens, 38 1/2 celui du Sud, 45 celui de la Nlle Orléans et 60 celui des Marchands. Hier, $15000 de la Louisiane ont rapporté 44.

Nous n'avons à mentionner aucune vente importante de billets de banques, les prix sont les mêmes qu'hier. Les billets de la ville sont à 1 1/2 à 2 d'escompte pour la monnaie courante nationale, ou les reçoit pour les taxes de l'Etat et de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Vendredi soir, 28 juillet.*

COTON.—La demande a encore été fort animée aujourd'hui, mais les prétentions élevées des détenteurs ont ébranlé le mouvement, et les ventes n'ont pas excédé 1600 balles, dont 500 balles à 48, 300, 100 et 75 par d'autres. Nous continuons à coter l'ordinaire à 30 à 31 cts, le good ordinary à 34 à 35, le low middling à 37 à 39 et le middling à 41 à 43. Quelques détenteurs [illegible] low middling et le middling [illegible] dont les prix ont [illegible] les acheteurs [illegible] low middling à 39 cts, et [illegible].

Durant la semaine [illegible]

Stock en mains le [illegible]
Reçu durant la semaine [illegible]

[illegible]	164853
Exporté durant la semaine	[illegible]
précédemment	162477
	116429
Stock en mains et à bord de navires non expédiés	45404

SUCRE ET MELASSE.—La semaine commerciale s'est ouverte [illegible] par une bonne demande [illegible] toute la quantité [illegible] arrivés de la côte et de Cuba, aidant, les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 18 barils de sucre Louisiane, écoulés à 15 cts, 1 boucaut de bas commun à 10 cts, 23 boucauts de bon commun à bons à 13 et 14 et 5 boucauts de fully fair à 14 1/4 et la livre; 45 barils de mélasse commune de la Louisiane à 85c le gallon, et 100 barils de bonne recuite de Cuba—la côte—à 80 cts le gallon. Il y a encore un peu de sucre de la Louisiane et un stock assez grand de sucre de Cuba à vendre. Un chargement de mélasse de Cuba, arrivé hier, est actuellement sur le marché.

PRODUITS DE L'OUEST.—Les nouvelles de l'Ouest, reçues ce matin, sont encore très favorables aux détenteurs de produits [illegible] les stocks, qui sont déjà faibles, sont tenus à des prix très pleins ou plutôt haussés. A cause de la faiblesse des approvisionnements, le mouvement est limité et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 900 barils de farine dont 200 de fine, en trois lots, écoulés à $7 75, 50 de low extra à $9 25, 400 de bonne extra, en deux lots à $10, 250 de de choix à $10 50 et 200 do à $11 le baril. Subséquemment, les détenteurs ont refusé de vendre pour ces prix et ont demandé davantage de leurs marchandises. 500 sacs de maïs ordinaire, jaune et mélangé se sont vendus à $1 15 le boisseau et 300 do de blanc prime à $1 25; 30 balles de foin inférieur de l'Ouest à $25 le tonneau, 114 balles de foin ordinaire de l'Ouest à $27 et 100 do à $27 50 le tonneau. Il se fait une bonne demande de corde d'emballage à 13 1/4 à 14 cts la livre. Le porc mess se vend en détail $31 le baril.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 29 juillet 1865.

Arrivé, dans la semaine, 26 bœufs de l'Ouest, 487 bœufs du Texas, 772 cochons, 129 moutons, 7 veaux à lait et 319 veaux.

Vendu, dans la semaine, 331 bœufs de l'Ouest, 341 bœufs du Texas, 179 cochons, 413 moutons, 28 vaches à lait et 250 veaux.

En vente, 177 bœufs de l'Ouest, 106 bœufs du Texas, 153 cochons, 17 vaches à lait et 206 veaux.

—*Prix*—

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— à 00 15
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— à 00 13
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— à 00 11
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— à 35
Bœuf du Texas, 2me qualité, par tête	— à 25
Bœuf du Texas, 3me qualité, par tête	— à 20
Cochons, par liv. gr	— à 00 14
Moutons, par tête	— à 8
Veaux, par tête	— à 20
Vaches à lait, par tête	— à 55
Veaux de lait	— à 15

LISTE MARITIME.

☞ On trouvera à la page anglaise, la liste des navires et bateaux expédiés ou arrivés dans ce port de la Nlle Orléans.

AVIS.

Le Major Général E. R. S. Canby ayant révoqué le Permis militaire pour la perception des taxes municipales des années 1861, 1862 et 1863 et ayant déclaré que la loi de l'Etat approuvée le 15 mars 1861 était dorénavant suffisante pour [illegible] au Contrôleur de la Ville, à l'Hôtel de Ville, [illegible] et [illegible].

Ne. KENNEDY, Maire.
H. SCHNABEL, contrôleur.

AVIS.

Les soussignés HAYES, SANDERS & CO. ont dissous, par consentement mutuel, le 1er mars 1862.—Le soussigné a repris la liquidation des affaires de la Société. Sa propriété de la Nouvelle-Orléans, il s'est associé à JOHN R. WILLIAMS, de la Paroisse de Lafourche, sous la raison sociale de WILLIAMS & SANDERS.
S. W. SANDERS.

AVIS.

MM. les souscripteurs pour le BAL DE CHARITE du 2 septembre, sont priés de s'assembler le DIMANCHE 30 juillet, à midi et demi, au foyer de l'Opéra. Entrée rue Toulouse.
29 juillet—2

Mme MAZUC,
Pension Française Privée,
RUE ROYALE, No 123,
Entre les rues St-Louis et Toulouse.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Reçu par le Mariposa,
Les ROMANS NOUVEAUX suivants, par PAUL DE KOCK:
Les Demoiselles de Magasin, 2 volumes;
Le Petit-Fils de Cartouche, 1 vol.;
L'Ane à M. Martin, 1 vol.;
Les Femmes, le Jeu et le Vin, 1 vol.;
La Femme aux Trois Visages.
—AUSSI—
Mémoires de Thérésa, écrits par elle-même;
Thérésa et ses Chansons.
OUVRAGES DE SCIENCE.
Victor Meunier—La Science et les Savants en 1864; Les Sciences et l'Industrie, [illegible]
Jacques—Boucher, ou le Négociant en spiritisme.
Allan Kardec—L'Evangile selon le Spiritisme.
Allan Kardec—Le Livre des Médiums.
Alfred Maury—Le Sommeil et les Rêves.
[illegible]
Nysten—Dictionnaire de Médecine, édition 1865.
[illegible]
Debay—Hygiène du Mariage.
Debay—Les Trente Beautés de la Femme.
J. M. Ragon—Tuileur général de la Franc-Maçonnerie.
Histoire de Jules César par Napoléon III.
Grand assortiment de Romans d'Alex. Dumas, E. Sue, Paul Féval. Ponson du Terrail: Lettres d'Amour, Guide en Amour, la Secrétaire des Amants, les Nouveaux Manuels des Femmes, [illegible], Daubrenet, Matte, Dupont, &c. Confections [illegible]. Chants pour l'enfance, avec musique.
A. RALU,
29 juillet—6f 25, rue de Chartres.

DEMANDE DE MAISON.

On désire acheter une maison à étage, située près des chemins de fer de la ville. On préférerait qu'elle fût dans la partie supérieure de la ville. S'adresser à H. S., au bureau de l'*Abeille*, boîte No 2[illegible].
29 juillet—1

THE COTTON BOLL,
132......RUE DE LA COMMUNE......132
Entre St. Charles et Camp.
Concerts Gratuits!

Des concerts gratuits auront lieu tous les soirs dans ce café par M. A. BONNIVARD, le célèbre artiste. Il jouera sur le violon et le piano des morceaux des opéras français et italiens.
29 juillet—2m JOHN F. BECKER, propriétaire.

FARINE—FARINE—FARINE.
500 barils FARINE, extra et superfine, en magasin et à vendre par GRIFFIN & PORCH, Rue Tchoupitoulas, No 37.

SAVON—SAVON.
200 caisses SAVON, en magasin et à vendre par GRIFFIN & PORCH, Rue Tchoupitoulas, No 37.

Fruits et viandes dans des boîtes en fer-blanc.
CINQ CENTS caisses FRUITS et VIANDES dans des boîtes en fer-blanc, en magasin et à vendre par GRIFFIN & PORCH, Rue Tchoupitoulas, No 37.

Pêches et Pommes sèches.
CENT caisses PECHES et POMMES SECHES, en magasin et à vendre par GRIFFIN & PORCH, Rue Tchoupitoulas, No 37.

AVIS.
Les créanciers de la succession de feu CLAUDE GUICHONNET sont [illegible]
A. BOUSSIEUX, Rue Royale No [illegible]

AVIS.
PAR Acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public, MM. J. B. Vinet et Dan. Lemaire ont dissous [illegible]
E. V. HIORSON, rue Royale.

Une bonne cuisinière blanche
TROUVERA une bonne situation en s'adressant au No 181 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine. [illegible]

AVIS.
PAR suite d'un ajournement à l'époque de l'élection de Directeurs du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Jackson, [illegible] d'Andrew Johnson, président des Etats Unis, cette élection est renvoyée à LUNDI prochain, 31 du courant, jour de l'élection aura lieu, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, à la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville. [illegible]
Par ordre, Ed. KENNEDY, maire.
H. SCHNABEL, secrétaire.

Bureau de l'Auditeur.
Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1865.
AVIS est donné aux créanciers et propriétaires de terrains de cet Etat [illegible]
Par ordre de JULIAN NEVILLE, Auditeur.
A. W. BOSSE [illegible]

Bladon Springs, Ala.
Le [illegible] juillet 1865.
[illegible]
JAMES CONNOR & Co.

J. F. Villavaso,
MARCHAND DE PRODUITS DE L'OUEST
Commissionnaire et magasin.
PORC, FARINE, BACON, SAINDOUX, JAMBONS WHISKY, &c.
Rue des Magasins No 65,
Entre les rues Poydras et Natchez.

J. B. WALTON, Encanteur,
Rue Carondelet, No 47,
Coin Union,
S'OCCUPE de la vente de propriété foncière, des biens, de coton, de sucre, de bateaux à vapeur, et de ventes de toute espèce.
12 juillet—1m

AUGUSTE MONTREUIL,
Courtier d'actions, de billets et de change,
RUE CARONDELET, No 20.
15 juillet—1m. Nlle Orléans.

Inspecteurs de farine.
LES soussignés, ci-devant membres du "Merchants Board of Flour Inspectors"—Inspecteurs de farine du Bureau des Marchands—ayant été renommés par Son Excellence J. Madison Wells, se sont associés aujourd'hui et forment un Bureau d'Inspection de farine. Les ordres laissés à leur bureau, rue Poydras, No 69, seront promptement exécutés.
JAMES ROSS,
J. F. FAURES Jr.,
G. BOULIGNY.
Nlle Orléans, 18 juillet 1865. 19 juillet—1m

Chaînes de Coton, &c.
J'AI pris à bail les "Lone Cotton Mills" de Jefferson City. Les [illegible] sont chargées dans [illegible]
Bureau, rue du CAMP, No 76.
[illegible] E. HEATH.

F. A. BOSSAL & Co—JUAN SABATES—JOSE SABATES
(Ci-devant de la Nouvelle Orléans.)
Sabates Frères & Co.
Marchands Commissionnaires,
ET
Importateurs de Cordes de Manille et de Sisal,
Rue Oficios, No 16,
HAVANE, (Cuba.)

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.
Aux fabricants de cigares.
[illegible] DEATFUS, en ville.

MAGASIN DE VARIETES.
Le soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir, à la Nouvelle Ibérie, un magasin de [illegible]
C. F. BONNEAU.

MONROE & NOYES,
Marchands-commissionnaires et Encanteurs.
LES soussignés ont formé une société, sous la raison ci-dessus, pour les affaires de commission et d'encan, au No 69 de la rue Carondelet, [illegible]
JOHN T. MONROE,
C. J. NOYES.
Nlle-Orléans, 12 juin 1865. 17 juin—3m

Produits de l'île de Cuba.
En Douane et en magasin.
867 caisses SUCRE blanc, jaune et brun.
[illegible]
A vendre par B. TRONCOSO, [illegible]

La société W. A. GORDON & CASTILLO a été dissoute par limitation, le 5 mai 1865. [illegible]
W. ALEX. GORDON,
F. CABANIS.

A. D. BARNS. W. H. REVNOLDS. J. C. BEAN
A. D. BARNS & Co.

Sous presse et à paraître sous peu:
TIERRA CALIENTE,
Impressions de voyage au Mexique.
Par M. HERRY.
Edition de luxe in-8o, d'environ 276 pages.
Tirage limité à 1000 exemplaires.
Cet ouvrage se vendra Deux dollars.
On peut souscrire aussi le 15 août au magasin de
Francis BOUVAIN,
Imprimeur-Editeur, 60, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
A LA PLUME DE BRONZE

Personnel.
SI Mlle Durand, de Bâtonnière Durand, sur la Rivière Rouge, est en ville, il est prié de passer au magasin de
B. F. BENELL, Rue Poydras No 1[illegible].
29 juillet—2

Changement de domicile
MODES, ROBES ET CONFECTION
MME. VVE. WEISZ a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle a transféré ses magasins de modes rue du Canal No 190 et qu'elle aura toujours en magasin les modes les plus nouvelles de Paris.
WEISZ.

BYRNE, VANCE & Co,
Facteurs de coton et de sucre,
ET
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Ont repris les affaires, à leur ancien local,
Rue Carondelet, No 8, au premier

W. L. ROBINSON. J. D. SAUL.
ROBINSON & SAUL,
Encanteurs et Marchands-Commissionnaires,
RUE GRAVIER—en arrière—NLLE ORLEANS.
Offrent leurs services pour la vente de coton, de sucre, de [illegible]
29 juillet—1m

Dry goods. Dry goods.
C. JAUBERT & CO.
20 Rue de Chartres 20.
La maison C. JAUBERT & CO., de la Nlle-Orléans a l'honneur de prévenir le public avec laquelle elle écoule à des prix modérés, les dernières envois de MARCHANDISES DE TOUTE SORTE qu'elle reçoit de New York et d'Europe, elle a toujours en assortiment, un bel assortiment de
COTONS,
INDIENNES,
COTONNADES,
CASIMIRS,
FLANELLES UNIES ET DE FANTAISIE,
TOILES,
MALAKOFFS,
ARTICLES BLANCS DE TOUTE ESPECE, &c, &c.
L'attention des modistes est spécialement appelée sur le dernier envoi de 20 cartons de RUBANS à CHAPEAUX, de toutes nuances et de toutes largeurs, qui seront vendus à
VINGT POUR CENT AU DESSOUS DU COURS DU MARCHE.
C. JAUBERT & CO., No 20 rue de Chartres.

Compagnie Exprès d'Adams.
GRANDE EXPEDITION PAR EXPRES
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud.
Capital.........................$2,000,000
Cette ancienne Compagnie expédie journellement en avant pour Mobile, Montgomery, Selma et tous les [illegible]
Elle se charge de transporter, dans le plus bref délai, de l'argent, des colis, petits paquets de valeur et tous papiers [illegible]
Elle se charge de faire une GRANDE REDUCTION DE PRIX.
—Expédie tous les jours pour—
NEW YORK,
BOSTON,
PHILADELPHIE,
WASHINGTON, D. C.,
CINCINNATI.
Et tous les autres points au Nord et au Sud, en reliant, avec la ville de New York, à la
GRANDE COMPAGNIE EXPRES EUROPEENNE
pour toutes les parties de l'Europe; à
L'EXPRES DE LA COMPAGNIE DE WELLS, FARGO & Co.,
L'EXPRES DU CANADA, pour toutes les parties du Canada.
[illegible]
No 5 de la rue des Magasins.
22 juillet—1m J. LOCKWOOD, Agent.

ECOLE
Française, anglaise, espagnole &c.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
340, 342, 344, Rue des Remparts, 340, 342, 344
DANS cet établissement, l'EDUCATION est générale et intellectuelle [illegible]
Cal. CARON.

Vins de dessert et vieille eau-de-vie de Cognac.
LES soussignés offrent à vendre, pour leur compte [illegible]
[illegible]
REGLADOUR & Co, 28, rue Conti.

LES CELEBRES
MACHINES A COUDRE
DE
GROVER & BAKER.
POUR LES FAMILLES.
[illegible]
GROVER & BAKER ont établi une agence au No 18 de la rue du Canal, bâtiment Touro à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment un assortiment des machines au prix du Nord, [illegible]
On y trouvera également un assortiment complet de FIL, SOIE ET AIGUILLES.
[illegible]
AGENCE, RUE DU CANAL, No 18,—Bâtiment Touro—Nlle Orléans. 29 juillet—1m

MAISONS A LOUER.
La maison No 111 rue Royale, en face de l'Hôtel St-Louis.
Le local de la maison à l'angle des rues Royale et Bienville.
[illegible]
MAGASINS A LOUER.
Les deux magasins rue Toulouse, entre Chartres et Levée, [illegible]
LANEPS, DUPILHO & Co, 19, rue St-Louis.

Huile d'olives. Huile d'olives.
250 caisses HUILE D'OLIVES, Vin, Champagne,
Champagne, Champagne.
[illegible] CHAMPAGNE [illegible]
Poivre noir, Sardines.
[illegible]
Eau de vie, Vin.
[illegible]
PIAGGIO FRERES.

Propriétés foncières et loyers de maisons.
JUSTE FONTAINE et ARMAND CASTANEDO, encanteurs et agents, 20 Passage de la Bourse, [illegible]

PROPRIETES A VENDRE:
[illegible]

GRAND CONCERT
AU JARDIN CEDRE-MAGNOLIA,
DANS LE PONT DU BAYOU
Dimanche, 30 juillet 1865.
LE concert commencera à quatre heures de l'après midi, et finira à onze heures.—Prix d'entrée: un homme, 25 cents; dames, gratis. Il y aura un Envoi à la disposition du public.
29 juillet—1

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Départ, Jeudi, 3 août, à 8 heures du matin.
Le beau steamer LADONA, commandant W. H. Berry, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
H. F. STOCKMEYER, rue de l'Union No 6.
29 juillet—1

Jour de départ, LUNDI, 31 juillet à 5 heures de soir—POUR SHREVEPORT, Grand Bayou, Port Hudson, Alexandria, Grand Ecore, Natchitoches et [illegible]. Le bateau LIVE OAK, [illegible] C. U. Abard, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
CELLOS & GOODWYN, [illegible] Commune, No 27.
29 juillet

POUR LA RIVIERE ROUGE.
Jour de départ, LUNDI 31 juillet, à 5 h. de soir
POUR SHREVEPORT, Grand Ecore, Bayou Louisy, Alexandria, Cheneyville, [illegible]. Le steamer F. M. BELL, [illegible] capitaine John W. Martin, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CELLOS & GOODWYN, agents, rue de la Commune No 27.
29 juillet

LIGNE REGULIERE DE LA MALLE.
POUR MOBILE.
Le magnifique bateau à vapeur ADMIRAL, capitaine C. W. Morton, commis W. S. Mathews, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, SAMEDI, 29 juillet, à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir. Pour fret ou passage—au chemin de fer—s'adresser à
W. C. GRAHAM & Co., agents, Rue Front, Nos 46 & 47.
29 juillet

PAQUEBOT DU BAYOU SARA—Jours de départ—Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.
Le nouveau paquebot MITTIE STEPHENS, capitaine W. E. Goodwin, Leo Boyle et Charles Truscott, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus tous les Lundis, à 5 heures de l'après midi et tous les Vendredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY, No 16, rue Tchoupitoulas.
29 juillet

Paquebot régulier—Trois fois par semaine—entre Brashear City, Pattersonville, Franklin, la Nlle Ibérie, St Martinville et tous les débarcadères intermédiaires—Le bon bateau à vapeur RUBY, d'un faible tirant d'eau, capitaine A. Grevemberg, partira de Brashear City tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à l'arrivée des convois de la Nouvelle Orléans. On prend du fret et des passagers pour tous les débarcadères du bayou Têche. 29 juillet—1m

Ligne de la Malle de la Nouvelle-Orléans et de Mobile.
ELEANORA CARROLL, capitaine A. P. Boardman.
SUMPTER, capitaine S. Haigus.
ADMIRAL, capitaine C. W. Morton.
Ces magnifiques bateaux à vapeur partiront de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, [illegible] pour Mobile, tous les jours, à six heures du soir. [illegible]
W. C. GRAHAM & Co., agents, Rue Front, Nos 46 et 47.
GRAHAM & Co., agents, [illegible] Mobile, Ala.

DEPART tous les LUNDIS et JEUDIS, pour MOBILE—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capitaine W. C. Wagley, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile, [illegible]
JNO. A. STEVENSON, agent, Front Levée, No 7.
14 juillet

Fret pour la rivière Alabama.
Le fret sera expédié, par les bateaux de la Nouvelle Orléans et de Mobile—
ELEANORA CARROLL,
L'ADMIRAL,
LE SUMPTER,
pour la rivière Alabama, [illegible] à Gordon & Co, de Mobile, [illegible]
W. C. GRAHAM & Co, agents, Rue Front, Nos 46 et 47.
Nlle Orléans, 29 juin 1865. 30 juin—2m

Départ, tous les LUNDIS, 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 9 heures du matin.
PAQUEBOT DU BAYOU LAFOURCHE—Deux fois par semaine—Pour Thibodauxville, Pointe-aux-Chênes, Napoléonville, [illegible]. Le bateau à vapeur TRENT, [illegible]

Paquebot régulier de semaine pour VICKSBURG,
Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Bay Point, Morganza, Bayou Sara, Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte.
Le bateau à vapeur FASHION, commandant A. J. May, commis Wm Cropper et Chs M'Fry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, [illegible]
J. L. TITUS & GWARTNEY, No 16, rue Tchoupitoulas.
A. SELFTON, rue Front Levée, No 7.
WOODRUFF, SUTLER & Co, Rue Nlle Levée, 17.
4 juillet—1m

POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Les MERCREDIS et SAMEDIS—Le beau paquebot WENONA, capitaine G. E. Pitcher [illegible]
[illegible] L. TITUS & GWARTNEY, No 16, rue Tchoupitoulas.

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE et COVINGTON—Le bateau à vapeur MAGGIE partira de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS. Il partira de Covington pour revenir à la Nouvelle Orléans, tous les MERCREDIS et VENDREDIS, [illegible] et le DIMANCHE, à 1 heure de l'après midi.
—Prix du Passage—
Pour Mandeville et Madisonville......$1 00
Pour Covington......$1 50
Pour fret, s'adresser à bord ou à
CHAS W. LEWIS, Rue Gravier, No 106.

Départ, tous les LUNDIS, à cinq heures du soir, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin.—POUR BAYOU SARA, BATON ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE, &c. Le bateau à vapeur BEN FRANKLIN, [illegible]
Le BEN FRANKLIN commencera ses voyages, pour la saison, LUNDI, 31 juillet, à cinq heures du soir.

POUR VERA CRUZ—La goëlette fine voilière et de 1re classe ELIZABETH, Ted Foster, [illegible]
L. JOUBLANC, 59, Passage de la Bourse.

POUR PENSACOLA et APALACHICOLA—La goëlette A. 1., doublée et chevillée en cuivre et fine voilière ALEXA, [illegible]
J. M. ORIOL, No 127, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—La goëlette MORRIS P. Foosty, [illegible]

POUR MATAMOROS—La magnifique goëlette BEN. WILLIS, capitaine [illegible]
G. W. HYNSON & Co.
COMMIBE & LEBLANC, rue Vieille Levée, No [illegible].

POUR CAMPECHE ET LAGUNA—La belle et fine goëlette mexicaine LERMA, [illegible]
J. M. ORIOL, No 6 rue St. Louis.

POUR NEW YORK—La goëlette de 1re classe PUTNAM, [illegible]
T. SHAILER & Co.

AVIS.
ON DESIRE ACHETER UNE PETITE PLANTATION dans les environs de la ville, [illegible]
JUSTE FONTAINE & A. CASTANEDO, [illegible]

Hôtel d'Europe,
A BILOXI.
Le soussigné prévient ses amis et le public [illegible]
[illegible] F. FIRAINE, propriétaire.

Belles terres
Pour la culture du Riz et des Orangers
A VENDRE, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Splendide Boutique [illegible]
PAR E. [illegible]
SAMEDI, 29 courant, [illegible]
150 caisses Champagne [illegible]
Conditions à la vente.

Laine.
30 balles laine du Texas.
PAR MONTGOMERY & SONS.
E. M. MONTGOMERY, encanteur.
SAMEDI, 29 juillet, à [illegible] heures [illegible] dans les magasins de MM. Webster & Potter, [illegible] 30 balles laine du Texas.
Conditions—comptant. [illegible]

Vente péremptoire [illegible] balles d'emballage, tabac, [illegible]
PAR MONTGOMERY & SONS.
E. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, aujourd'hui [illegible] 11 heures dans [illegible]
Conditions—comptant [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

DEUXIEME COUR [illegible] de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] contre Peter Duffy [illegible]
[illegible] Dépôt du shérif.

La Société d'Assistance [illegible] Orphelins dans l'indigence [illegible]
SIXIEME Cour de [illegible] de la Nouvelle Orléans [illegible]
[illegible]

C. Rosélius [illegible] No 12,[illegible]
TROISIEME Cour [illegible]

Adrien Conte [illegible] V. Maignand.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES

Succession de [illegible] No 26,[illegible]
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]
A. J. VILLERE, Dépôt du Shérif.

Succession de [illegible] M. Day—No 19,[illegible]
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]
A. J. VILLERE.

Succession de Joseph Bernal—No 25,[illegible]
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]
A. J. VILLERE, Dépôt du Shérif.

M. A. Libert [illegible]
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 19,[illegible]
[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]
[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]
A. J. VILLERE, Dépôt du Shérif.

LE Dr C. [illegible]

En débarquement du navire français [illegible]
100 [illegible]
[illegible] MERCIER & Co., 48 & 50, Vieille Levée.

EN DEBARQUEMENT [illegible]
[illegible]

PAR MAUREL.
[illegible]
FACTEURS DE COTON
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

VENTE SANS RESERVE
De beaux terrains près des Casernes
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Magasin: coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi, 29 juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Bienville [illegible]
Trente lots de terre formant un demi îlet, désignés par les Nos 1 à 30 [illegible]
Conditions—Moitié comptant, [illegible]
Acte de vente [illegible] Jos. Cuvillier, notaire public. 27 juillet

Terrains rue Gaiver.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 29 juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue [illegible]
Deux lots de terre contigus désignés par les Nos 6 et 7, mesurant chacun [illegible] Gaiver, sur 1.1 [illegible] du terrain [illegible] St. Louis et Conti.
Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, [illegible] Jos. Cuvillier, notaire public.

Succession de Trenquille [illegible]
No 21,267.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu samedi, 29 juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Bienville, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 7 juillet 1865, la propriété [illegible]
Deux lots de terre [illegible]
[illegible]
Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public.
11 juillet—27 et 29

Vache Laitière.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
IL sera vendu, SAMEDI, 29 juillet 1865, à 11 heures du matin, au local de la Bourse [illegible]
Une belle vache laitière [illegible]
Conditions—comptant.

Vente péremptoire de beaux terrains, près de l'Eglise de l'Annonciation, près de l'Eglise Ste Thérèse, et près des ateliers de l'Esplanade.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Magasin: l'encan de la Bourse et Bienville
IL sera vendu, samedi, 5 août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]
[illegible]
Acte de vente [illegible] A. Ducatel.

Distillerie—Distillerie.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

VENTE RENVOYEE.
Meubles, vaisselle, etc.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

Vente par ordre de [illegible]
PAR HOFFMAN & MARKS,
[illegible]

Lots [illegible]
PAR [illegible] ROUSSEAU, [illegible]
[illegible]

Marchandises sèches, étrangères et domestiques.
PAR Wm. P. VINCENT, Encanteur.
IL sera vendu, samedi, 29 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 16 de la rue de Chartres, [illegible]

Vente par ordonnance, de marchandises, meubles, ustensiles et objets de fantaisie, pour cause de liquidation.
PAR D. B. MURPHY, encanteur.
Bureau rue des Magasins, No 17.
IL sera vendu [illegible] en magasin de M. L. F. Fatheur, rue de la Vieille Levée, No 89, entre les rues Bienville et Conti, [illegible]

Meubles, Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.
Il sera vendu à l'encan, samedi, [illegible] à une heure, dans la salle d'Armes, par [illegible]
Un assortiment de meubles, [illegible]
Conditions—Comptant.

Marchandises sèches, coutellerie, chaussures, chemises, chapeaux, [illegible] montres, etc, etc.
PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.
SAMEDI prochain, 29 juillet, [illegible]

Succession d'Adams Will et de Catherine Will, décédés.
PAR HELLIGAN & VON ZENKER.
NELLIGAN, encanteur.
IL sera vendu, le douze août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]
[illegible]

F. DOLMONDE & Co.,
FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Rue Natchez, No 31, [illegible]
Références: [illegible]

Boulangerie de Vve J. Bouny.
MME Vve N. BOUNY [illegible]
[illegible]
Nlle Orléans, le 19 juillet 1865.

MARSHALL J. SMITH & CO.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES.
[illegible]

Changement de Bureau.
J. M. ORIOL, marchand commissionnaire et courtier maritime, a transporté son bureau, du No 6 de la rue St. Louis au No 127, rue de la Vieille Levée, entre St. Louis et Toulouse.

Demande de Pâtissier.
ON demande immédiatement un bon PATISSIER. S'adresser au coin des rues Remparts et [illegible]

EN DEBARQUEMENT du [illegible]